Jean-Baptiste André Godin au Journal de l'Aisne, 22 mars 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Journal de l'Aisne (Laon, 1808-1927) *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (11)
Collation2 p. (9r, 10v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au Journal de l'Aisne, 22 mars 1870, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9355

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9355?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction22 mars 1870
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireJournal de l'Aisne (Laon, 1808-1927)
Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé
À propos de l'octroi de la ville de Guise : Godin demande au *Journal de l'Aisne* un droit de réponse à un article qui rend compte d'une décision de la municipalité de Guise. Godin précise que la commission municipale chargée de la question du maintien ou de la suppression de l'octroi s'est prononcée en faveur du maintien par trois voix contre deux, que la commission n'a pas intégré à son rapport les arguments des partisans de la suppression, que le conseil municipal n'a pas fait état de l'opposition aux conclusions du rapport et qu'il a reporté sa décision.
SupportLe nom du journal, Journal de l'Aisne, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre au-dessus de l'appel de la lettre « Monsieur le rédacteur ».

Mots-clés

Articles de périodiques, Conflit, Finances publiques
Lieux citésGuise (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomJournal de l'Aisne (Laon, 1808-1927)
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéPresse
BiographieJournal tri-hebdomadaire publié à Laon de 1808 à 1927.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 18/11/2021
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9355?context=pdf

Guise le 29 Mars 1870

2

Journal de Laisse

Monsieur le rédacteur,

Quand le gouvernement cherche à connaître la pensée des populations sur les octrois, il n'est peut-être pas indifférent de laisser sans réponse les insinuations qu'un de vos correspondants de Guise a adressées à votre journal.

Il n'est pas exact de dire que la commission municipale, en concluant au maintien de l'octroi, n'ait eu que deux membres de la minorité en opposition à ses conclusions et que ces membres n'aient pas formulé leurs motifs.

La vérité en ceci la voici : La commission était composée de cinq membres dont trois étaient favorables au maintien de l'octroi et deux à sa suppression ; la minorité a sérieusement motivé ses raisons pour la suppression, mais la majorité chargée de la rédaction du rapport n'en a voulu tenir aucun compte.

Le rapport de la majorité de la commission est venu dans ces conditions devant le conseil, où il a rencontré si peu de sympathie que le président du conseil a proposé de renvoyer sa délibération après la fermeture de l'enquête ; le conseil n'a, en conséquence, pas statué et les opinions en opposition au rapport ont ainsi été écartées du procès verbal de la séance.

Malgré le rapport de la commission favorable

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9355?context=pdf

à l'achat par signataires et qui avaient dans l'enquête leur satisfaction.

Une nouvelle convocation du conseil a eu lieu hier, mais la plupart des membres se sont abstenus d'assister à la réunion, beaucoup par intérêt ou parti pris avec lequel cette enquête a été dirigée.

Espérons qu'une nouvelle convocation permettra aux partisans de la suppression de l'octroi de faire remettre leurs motifs au procès-verbal à ce dire du conseil municipal, qui autrement l'enquête sera loin de produire la vérité sur les nombreuses mesures cernanées.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Gaston M.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9355?context=pdf